

Nous recevons depuis quelques semaines des sollicitations émanant de divers groupes d'horizons variés. Afin qu'il ne subsiste aucun doute concernant nos positions sur des sujets qui nous concernent et sur lesquels on nous questionne, nous les résumons ici : Une transition énergétique ni écologique, ni démocratique :

Les objectifs de cette «transition» sont la suite du Grenelle de l'environnement tout comme les Cops 21 et 22, vouées essentiellement à la création de nouveaux marchés, s'appuyant sur les conséquences du réchauffement climatique engendré par le système libéral, et prônent la continuité labellisé de ce dernier.

Contrairement à ce qui a été annoncé et claironné dans les médias, il n'y a jamais eu de débat sur la transition énergétique dans la population. On a confisqué un véritable débat duquel aurait pu naître des projets qui auraient échappé au contrôle des énergéticiens en place.

La doctrine de la «transition énergétique» véritable matraquage obsessionnel qui s'affiche maintenant comme incontournable inévitable, obligatoire et sans alternatives, n'est qu'enfumage pour perpétuer le désastre. Pour continuer d'augmenter la consommation électrique on rend obligatoire : chauffage électrique, climatiseurs, voitures électriques, villes numériques connectées, data-centers (9% de la consommation nationale)... L'artificialisation des terres et la colonisation rampante par les installations d'éoliennes industrielles, les centrales photovoltaïques et autres nouveautés, sont la conséquence des besoins exponentiels des mégapoles et du big-data généralisé. La transition énergétique ne remet pas en question la surproduction et le gaspillage, il s'agit de consommer propre, de gaspiller propre et finalement de «polluer propre», oxymore résultant des injonctions contradictoires perpétuelles. Il en va donc des «énergies propres», comme des «guerres propres», sous la formule résident l'hypocrisie, le mensonge et la perversion de notre époque.

L'éolien :

À ce jour l'éolien représente au niveau national 3,9% de la production électrique. La capacité installée est de 11 670 MW pour une production annuelle de 20,7 TWh en 2016 (RTE).

La production toutes provenances confondues pour 2016 à été de 531,3 TWh.

Aucune réelle diminution de la consommation n'étant programmé, prétendre atteindre en France une production électrique égale à l'actuelle avec les techniques renouvelables existantes à ce jour est une ineptie, d'où l'invention du concept de mix-énergétique, palliatif à l'incurie des décideurs, trouvaille assurant la continuité du nucléaire, évidemment aucun réacteur nucléaire n'est arrêté !

Dans cette configuration, l'éolien c'est fait une place utilisant les mêmes méthodes que l'industrie de l'atome : arrogance, mépris de la population, revendications de propreté, d'innocuité, etc...la performance et la persistance des dangers en moins !

Les «développeurs de projets» comme ils se nomment, n'ont cure des nuisances liés à l'industrie nucléaire comme des leurs, et comme leurs prédécesseurs, ils viennent ici faire des affaires , le discours transitionniste n'est que le bobard nécessaire à l'acceptabilité de leurs machines.

C'est sur ce boulevard taillé sur mesure pour les lobbys de l'énergie, que les acteurs de ces nouveaux marchés prospèrent, profitant de l'aubaine pour spéculer et siphonner l'argent public à travers le rachat du kw/h garanti et le marché des crédits-carbone, avec en contrepartie, le saccage des terres, des paysages et la continuité du gaspillage.

À travers les implantations de parcs éoliens c'est bien une occupation des terres et leur dépossession qui se profilent, car en effet, pourquoi faire signer des baux emphytéotiques supérieurs à la durée de vie de la machine ? pour s'incruster, perdurer et se répandre dans les territoires. Ne nous y trompons pas, c'est bien le renouvellement des machines qui est prévu par le dépôt de garantie pour démontage au montant ridicule de 50000€ par machine, pas la suppression des socles !!!

C'est là que réside une partie de l'escroquerie de ces projets, laisser croire que tout est prévu pour partir démonter et «recycler», alors que tout est organisé pour rester, y compris les lignes HT et transfos inhérents évidemment! Les machines démontées seront toujours remplacées par de nouvelles et les socles de 1500 tonnes de béton et ferraille resteront à perpétuité. Quelle sera la valeur d'un terrain ravagé par un ou plusieurs socles? celle d'une décharge, il ne restera plus qu'à y déposer autre chose...

.../...

Quand aux prétendues précautions environnementales vantées par les installateurs de machines : promesses de bridages, promesses d'arrêts en saison migratoire, et comptage d'oiseaux morts, il s'agit là d'aménager le saccage, les centres de régulation et contrôles des parcs ne sont jamais sur place, il n'y a donc aucun moyen d'agir directement en cas d'abus, promettre que tout ira bien on verra bien le moment venu du moment que l'on peut continuer, et de toute façon vous ne pourrez rien faire...

C'est la politique du fait accompli : l'inverse absolu de la démocratie.

En Corrèze :

Des «solutionnistes» de la transition énergétique dépêchés au chevet de la Corrèze se sont mis en tête de lui faire «rattraper son retard» prétendu, en la jetant en pâture aux industriels «dans le vent». De quoi parlons nous au juste ? puisqu'il faut se justifier et être impérativement «sans-co2-compatible» rappelons que ce département produit de l'électricité hydraulique depuis 60 ans avec aujourd'hui 1550MW de puissance et une production quatre fois supérieure à sa consommation !

Quand au Parc éolien de Peyrelevade : Il s'agit de 6 éoliennes de 1,5MW de puissance soit 9MW (taux de charge le 9/03/2017: 2,5% !) et de 120m de haut, on s'interroge : pourquoi une installation d'éoliennes industrielles dans un Parc Naturel Régional ? pour servir de modèle ? espérons au moins que les habitants de Peyrelevade ont maintenant l'électricité gratuite...

Et finalement il n'est pas étonnant de voir chez nous EOLFI (engendré par VÉOLIA) associée à CGN-EE géant du nucléaire Chinois (1/3 de participation dans les 2 EPR d'Hinkley Point) et VINCI (aéroport de NDDL entre autres) avec DCNS leader du «naval de défense», remporter un appel d'offre national pour quatre éoliennes flottantes à Groix au large de Lorient.

Avec ce genre de partenariats, on voit quelle transition ils nous préparent...

Et c'est EOLFI qui veut nous imposer 10 éoliennes de 200m de haut en Xaintrie !(Parc Corrèze 1-Deyroux).

Pour conclure :

Ce système de «mise au pas» des territoires aboutit à la «banlieuisation» totale. Et déjà, il ne se trouve plus un seul lieu, un seul horizon qui ne soit vérolé par une installation de production d'énergie ou de combustible, les herses éoliennes plantées partout et par dessus tout venant couronner le désastre.

On nous somme de faire des propositions «propres», en voici quelques unes pour commencer le ménage :

-les éoliennes sont démontables et recyclables ? c'est une très bonne chose, mais ça reste à prouver...

-les éoliennes industrielles si elles sont efficaces, peuvent être implantées dans des zones industrielles déjà existantes en reconversion , inutile de saccager le reste !

-la distance d'implantation par rapport aux habitations, doit être de 10 fois la hauteur de l'éolienne, comme en Allemagne, soit 2000 m pour une éolienne de 200m de haut, avec un seuil minimum de 1500m. comme le préconise l'OMS et l'académie de médecine.

-le démontage complet des machines y compris le socle en béton en entier doit être prévu revu par la loi être financé et provisionné.

-le démontage immédiat et complet des éoliennes industrielles situées dans tous les Parcs Naturels Régionaux, Natura 2000, et sites remarquables et protégés doit être engagé.

-Baux ne dépassant pas la durée de vie de la machine et sans renouvellement tacite.

Et surtout :

-l'énergie locale respectueuse et émancipatrice doit être encouragée, ce qui n'est pas le cas avec l'éolien industriel.

Pour ce qui nous concerne, nous n'avons pas de leçons à recevoir de la part de ceux qui manipulent le réchauffement climatique et la peur justifiée du nucléaire pour imposer leurs machines et finalement pour faire du business sur la destruction.

Nous n'accepterons jamais l'occupation et le saccage de nos espaces de vie.

AAPLX le 9 mars 2017.

<http://agirpourlaxaintrie.fr/>